



COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 Février 2015 à 18 h

Présents: MM VOUDON , LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, Mme VANDESTICK, LAIDET Michel, Mme ROY, Mme ROBERT-MORISSET, MM. LABROUSSE, ROY Francis , COBERAC , BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET.

Excusés : MM DESSIRIEIX, JOURDAIN, DEVIGE, BONNEAU.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Après lecture des comptes administratifs 2014, ces derniers sont approuvés à l'unanimité

Résultats : budget principal : excédent 3 046 798.08 €

Budget OM : excédent 23 644.08 €

Budget assainissement : déficit : 506 835.29 €

Budget habitat : excédent : 63 995.12 €

Budget lotissement : excédent : 13 555.46 €

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2015

Après présentation des propositions de budgets 2015, le conseil vote à l'unanimité ces documents.

Budget principal/Section de fonctionnement : 6 577 961 € section d'investissement : 4 997 237 €

Budget OM / Section de fonctionnement 1 228 253 € Section d'investissement : 363 461 €

Budget assainissement/ Section de fonctionnement 270 282 € Section d'investissement : 922 371 €

Budget habitat / Section de fonctionnement : 651 021 € Section d'investissement : 321 324 €

Budget Lotissement/ Section de fonctionnement : 55 170 € Section d'investissement : 8 112 €

PETR OUEST CHARENTE PAYS DU COGNAC

6 Membres titulaires et 6 membres suppléants sont nommés pour représenter la CDC

SERVICE R A M

Un règlement intérieur du fonctionnement est institué

SERVICE ORDURES MENAGERES

Des Admissions en non-valeur (redevances) pour 3698.52 € sont acceptées ainsi qu'un effacement de dettes pour 344.40 €.

BUDGET PRINCIPAL

Des Admissions en non-valeur (loyers multiple rural de Gourville) : 8156.87 € sont à inscrire au budget

MISSION D'AUDIT DE SITUATION EN HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL

Le président est autorisé à signer une Convention avec le centre de gestion pour cette mission d'audit.

A 21h15, le Président lève la séance.